



Saint-Zéphirin
de Courval

Le Bulletin Municipal

Volume No 88 - JANVIER 2022



UN TRÈS BEAU PROJET A EU LIEU EN DÉCEMBRE DERNIER AU SEIN DE NOTRE MUNICIPALITÉ.

Des élèves de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption, ont écrits de très belles cartes pour nos aînés de 75 ans et plus. En tout, 46 cartes de vœux ont été envoyées pour la période des Fêtes et, selon nos sources, l'initiative fut très appréciée!

Félicitations à tous les participants : les élèves de 3e-4e année de la classe de Mme Lucie Roberge et les élèves de 5e-6e année de la classe de Mme Johanne Boisclair. Bravo aussi à Chantal St-Cyr, conseillère municipale, pour l'initiative et l'organisation du projet.

**VOTRE BULLETIN MUNICIPAL REGORGE
D'INFORMATIONS IMPORTANTES!
LISEZ-LE POUR NE RIEN MANQUER.**

INFO COVID : PAGE 2

INFO FADOQ : PAGE 4

CONSULTATION PUBLIQUE : PAGE 5

COURS YOGA : PAGE 7



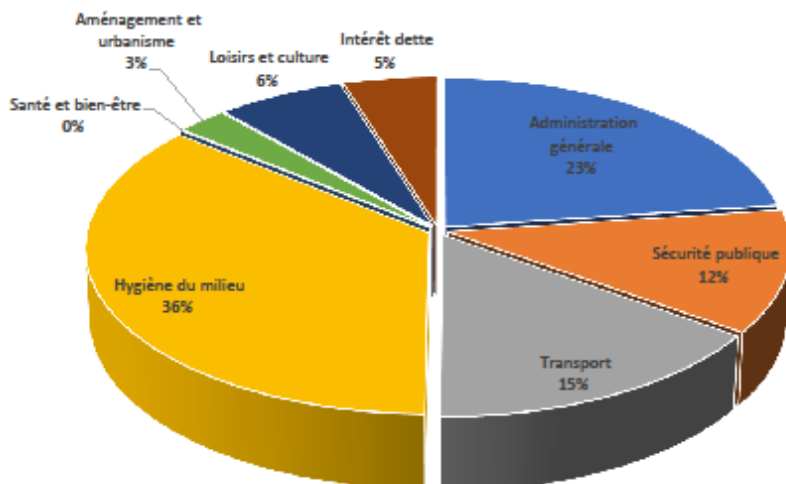
Retrouvez une version plus complète sur notre site web. Visitez le www.saint-zephirin.ca.



@Municipalité Saint-Zéphirin



RÉSUMÉ DÉPENSES 2022



RÉSUMÉ TAXATION 2022

Taxes foncières générales :	
Résidentiel	0.85\$/100\$
Agricole	0.70\$/100\$
Taux de base aqueduc	230\$/branchement
Surplus d'eau	1.30\$/mc
Égouts	100\$/logement
Matières résiduelles	125\$/logement
Collecte sélective	50\$/logement

LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS

La liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2021 s'élève à un montant de 111 830.13 \$.

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Conformément à la Loi, le rapport est disponible en version électronique sur la page web de la municipalité et en version papier au bureau municipal.

Vous retrouverez également le rapport complet dans la version électronique du Bulletin disponible sur le site web de la municipalité.



Étant donné les nouvelles mesures en vigueur au Québec depuis le **31 décembre 2021**, voici quelques informations utiles.

- * Les **séances du conseil municipal** seront en mode virtuel, jusqu'à nouvel ordre. Les citoyens auront accès à l'enregistrement de la séance en diffusé sur notre site web;
- * La **bibliothèque** demeure ouverte et les usagers doivent respecter les consignes sanitaires en place, le passeport vaccinal n'est pas exigé;
- * La **patinoire** demeure ouverte. Les usagers doivent porter le couvre-visage dans la cabane à patins;
- * Les **activités sportives et récréatives** au **centre communautaire** sont suspendues, les **messes** sont également annulées pour le moment;
- * Le centre de service de la **Caisse Desjardins de St-Zéphirin** est temporairement fermé.

Janvier 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
2	3	4	5	6 	7	8
9	10	11 	12	13 	14	15
16	17	18	19	20 	21	22
23	24	25	26	27 	28	29
30	31					

MERCI DE PLACER
VOS BACS EN
BORDURE DE RUE
LA VEILLE DE LA
COLLECTE.

Février 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1	2	3 	4	5
6	7 	8	9	10 	11	12
13	14 	15	16	17 	18	19
20	21	22	23	24 	25	26
27	28					

Vous désirez faire paraître vos activités, des remerciements ou de l'information?

Veillez nous faire parvenir par courrier électronique l'information désirée à l'adresse suivante :
reception@saint-zephirin.ca

Date de tombée: le 5 du mois
Parution: 15 du mois.
Tirage : 315 exemplaires

FÉLICITATIONS
AUX
GAGNANTES!

→ Concours ←
#Jardinstzeph

Ginette Lemaire et Brigitte Poirier

Le comité d'embellissement communiquera avec les gagnantes pour la remise de leur prix.



DES NOUVELLES DE LA FADOQ

Annulation du premier souper prévu par le nouveau CA de la FADOQ St-Zéphirin

C'est avec un immense regret que nous avons dû nous résoudre à **annuler le souper du 27 janvier 2022**. Une fois encore, la pandémie aura eu raison de nos projets de rassemblement. Cependant, en bons québécois et québécoises, nous ne nous avouons jamais vaincus, même devant un adversaire aussi coriace que le COVID-19.

C'est donc plein d'espérance que nous n'avons pas encore renoncé au Bingo intergénérationnel que nous désirons toujours tenir en mars 2022, ainsi qu'à notre AGA, en avril.



Joyeux anniversaire

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un bon anniversaire à nos membres qui célèbrent leur naissance en janvier. Comme ils sont membres en règles de la FADOQ, ils ont donc tous 50 ans. Pour ce qui est de la journée, nous leur laissons le plaisir de la dévoiler selon leur désir. Donc, un bon anniversaire à :



Léo Courchesne
Jacqueline Dionne
Jean-Marie Faucher
Louise Paquette
Paul Proulx
Rose-Marie Paquet
Michel Lemire

Si vous croisez ces personnes en janvier, en avance ou en retard, souhaitez-leur «Bonne fête, mon ami(e) !».

Un moyen comme un autre de conserver des liens avec notre communauté en ces temps difficiles de pandémie.

Votre Conseil d'administration de la FADOQ – St-Zeph



L'INSPECTEUR VOUS INFORME...



Lorsqu'il y a un **avis d'ébullition** de l'eau dans la région, pourquoi l'avis est-il toujours levé dans les municipalités voisines avant nous?

C'est une question légitime qui nous est souvent demandée à la municipalité. En fait c'est assez simple, cela dépend de la ville où il y a eu un bris d'aqueduc.

Lorsqu'il y a un bris dans le réseau, le responsable de cette section du réseau doit juger s'il y a une possibilité de contamination de l'eau potable. Si oui, un avis d'ébullition préventif sera émis.

Ensuite, des analyses de la qualité de l'eau devront être effectuées avant de lever cet avis. Ces tests seront d'abord effectués dans la municipalité où il y a eu le bris et, ensuite, à tour de rôle, dans toutes les municipalités en aval sur le réseau d'aqueduc.

Par exemple, si le bris a lieu à Nicolet, la ville de Nicolet va d'abord faire ses tests. Si les résultats sont normaux, la ville suivante sur le réseau va procéder à ses tests et ainsi de suite.

Donc, la ville de Nicolet sera la première à lever son avis d'ébullition, puisqu'elle est la première à devoir effectuer ses tests d'eau. Ensuite, viendront les municipalités de Baie-du-Febvre, La Visitation et finalement Saint-Zéphirin!



VOUS AVEZ DES COMMENTAIRES OU DES SUGGESTIONS.

EXPRIMEZ-VOUS!



Dans le cadre de la révision de son Plan de gestion des matières résiduelles, conjointement avec la MRC de Bécancour, la MRC de Nicolet-Yamaska invite la population à une consultation publique. La consultation se fera de façon écrite (par courriel ou par la poste), sous forme d'appel de commentaires.



environnement@argusenvironnement.com à l'attention de Robert Comeau



618 boul. Thibeau, bureau 4, Trois-Rivières (Québec) G8T 6Z7

Pour consulter le projet de plan, son sommaire et la présentation explicative : www.saint-zephirin.ca

NOËL DES ENFANTS 2021



Malgré les mesures sanitaires en vigueur, enfants et parents ont vécu un bel après-midi lors du **Noël des enfants** le 12 décembre 2021. Quant à l'artiste Martin Lapointe, alias Jack Sparrow, il n'a pas caché sa joie de retrouver la scène après des mois sans pouvoir donner de spectacles. La distribution des cadeaux en présence du Père Noël est venue clore de belle façon cette activité proposée par la Corporation des Loisirs de St-Zéphirin en collaboration avec la municipalité.

La Corporation des Loisirs en profite par ailleurs pour vous lancer une invitation. Lors de la tenue de ce genre d'activités, les membres apprécieraient parfois de recevoir un coup de main. Une petite heure de votre temps, voire une demi-heure pourrait faire une différence dans la mise en place d'un évènement. Les tâches sont multiples mais elles se font dans le respect et la bonne humeur. Si le cœur vous en dit et que vous voulez ajouter votre nom sur la liste de bénévoles occasionnels, écrivez à loisirs@st-zephirin.ca ou communiquez au 450 564-2188. Votre inscription ne vous obligera pas à participer à toutes les activités.

Merci du fond du cœur!

**NOS
GESTES,
UN+
POUR LEUR
RÉUSSITE!**



DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022
LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE
#JPS2022



**MERCI
D'ÊTRE
PORTEURS DE
SENS**

Toutes les saisons
sont bonnes
pour cotiser



Découvrez les avantages
de cotiser toute l'année.
Parlez-en à votre conseiller.

Date limite pour cotiser au REER :
1^{er} mars 2022

819 293-8570
desjardins.com/reer-celi

Desjardins
Caisse de Nicolet

ÉDITION JANVIER 2022



NOUVEAU POINT DE SERVICES

Autisme Centre-du-Québec annonce prochainement l'ouverture d'un nouveau point de services à Drummondville. En août dernier, un sondage fut diffusé afin de connaître les besoins de la population de la MRC de Drummond en ce qui concerne le trouble du spectre de l'autisme. Le sondage n'a reçu pas moins de 185 réponses dont 96% des voix étaient favorables à l'ajout d'un local dans la région. Le nouveau point de services se trouvera au 101-180 rue Saint-Damase à Drummondville. Les locaux ouvriront le mardi 11 janvier et une partie de l'équipe de travail sera présente du mardi au vendredi de 9h00 à 16h00 puisque toute l'équipe sera en direct de Victoriaville le lundi. Autisme Centre-du-Québec suggère aux visiteurs de téléphoner avant de se déplacer afin de s'assurer que l'équipe soit disponible à les recevoir. [Vous pouvez consulter le communiqué de presse complet en cliquant ici.](#) [Pour connaître les indications Google Maps de notre nouvelle adresse, cliquez ici.](#)



Toute l'équipe d'Autisme Centre-du-Québec: Alec-Jon Banville, coordonnateur de projets, Anick Gosselin, intervenante, Frédérique Fafard, étudiante et stagiaire en sexologie et Marie-Soleil Latour, directrice générale.

**DEVIENS UNE RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL
RECONNUE PAR LE BUREAU COORDONNATEUR DU CPE MON AUTRE MAISON**



POUR PLUS D'INFORMATIONS:

(819) 519-8565
cpe@cpemam.com

SUBVENTION DE DÉMARRAGE

OFFERTE PAR LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE DE :

3500\$

**Une maison pleine
de vie! ♥♥♥**

VENEZ VOUS AMUSER, VENEZ BOUGER!

YOGA AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

TOUS LES JEUDIS
EN FÉVRIER ET MARS
19h30 à 20h30*

OUVERT À TOUTE LA POPULATION DE 12 ANS ET PLUS
AUCUNE EXPÉRIENCE REQUISE

STYLE VINYASA
5 \$ PAR COURS
APPORTEZ VOTRE TAPIS



*Selon les mesures sanitaires en vigueur. Vérifiez la page Facebook de la municipalité pour savoir si les cours auront lieu.

CALENDRIER 2022 SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL

ORDURES MÉNAGÈRES
MATIÈRES RECYCABLES

ENCOMBRANTS
1e : 24 mars
2e : 26 mai
3e : 21 juillet
4e : 24 novembre

CONSIGNES

- Placez le bac en bordure de la rue, dans votre entrée, la veille de la collecte.
- Le couvercle doit être bien fermé en tout temps et advenant l'usage de 2 bacs, il vous faudra prévoir un espace de 60 cm entre eux.
- Les matières doivent être dans le bac et non à côté.
- Le bac ne doit pas être enlisé ou gelé au sol en période hivernale.



PAS DE

PANIQUE

BAC NON-VIDÉ
BAC ENDOMMAGÉ
ENCOMBRANT NON-RAMMASSÉ
QUE DOIS-JE FAIRE?

ÉTAPE 1 Je laisse mon bac ou mes encombrants en bordure de la rue.

ÉTAPE 2 Je contacte la Régie dès que possible!
819-294-2999

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
						2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
						2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Quatre fois par année, il est possible de vous départir de matières volumineuses. Certaines consignes doivent être respectées au préalable de la collecte et les matières suivantes sont refusées :

- matériaux de construction, rénovation, démolition
- produits domestiques dangereux
- appareils électroniques et informatiques
- pneus



Pour connaître tous les détails de ce service.

SITE WEB
WWW.RIGIDBNY.COM

TÉLÉPHONE
819-294-2999





Saint-Zéphirin
de Courval

RAPPORT ANNUEL 2021 SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT SUR LA
GESTION CONTRACTUELLE

Décembre 2021

1. PRÉAMBULE

Sanctionné le 16 juin 2017, la Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs, permet, depuis le 1^{er} janvier 2018, à une municipalité de prévoir, les règles régissant la passation de ses contrats dont le montant de la dépense est de 25 000 \$ et plus, mais inférieure au seuil obligeant l'appel d'offres public (AOP). L'article 938.1.2 du Code municipal du Québec (C.M.) exige par ailleurs que des règles à cet effet soient prévues au Règlement de gestion contractuelle (RGC) de la municipalité. Par exemple, elle pourrait établir le seuil de la dépense à partir duquel elle attribue ses contrats de gré à gré. Ce seuil pourrait varier selon le type de contrat (services professionnels, exécution de travaux, etc.)

Conformément à l'article 938.1.2 du C.M., la Municipalité doit présenter annuellement un rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle.

2. OBJET

Ce rapport a pour principal objectif de renforcer la transparence du processus de gestion contractuelle de la municipalité en renseignant les citoyens sur l'application des mesures prévues à son RGC.

3. LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

La Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval n'a apporté aucune modification à son règlement de gestion contractuelle en 2021.

4. OCTROI DE CONTRATS AVEC APPEL D'OFFRE

Voici le sommaire des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la municipalité :

LISTE DES CONTRATS 2021

<u>LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$</u>		
<u>Entrepreneur</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Montant</u>
Jacques Dujardin	Déneigement des chemins d'hiver nov. 2020 à avril 2021	88 502.71 \$
	Total :	114 276.66 \$
<u>LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 2 000 \$ DU MÊME CONTRACTANT TOTALISANT PLUS 25 000 \$</u>		
Groupe 132 inc.	Rapiéçage des routes et rangs	144 536.46 \$
Shellex Groupe Conseil	Ingénierie PRIMEAU-FIMEAU	86 806.14 \$
	Total :	211 193.58 \$

OCTROI DE CONTRATS DE GRÉ À GRÉ

Voici le sommaire des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés par la municipalité :

LISTE DES CONTRATS 2021

<u>LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$</u>		
<u>Entrepreneur</u>	<u>Descriptions</u>	<u>Montant</u>
Les Fondations André Lemaire inc.	Fondation Pavillon Turcotte	25 773.95 \$

5. MESURES

Des mesures sont établies concernant des situations de tentatives de corruption, d'intimidation, de trafic d'influence, de conflits d'intérêts et autres. Des déclarations ou des dénonciations doivent être faite selon le cas.

Une rencontre d'information annuelle avec les employés(es) est organisée afin de leur rappeler l'importance de la confidentialité et de la discrétion.

6. PLAINTES

Aucune plainte n'a été reçue concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

7. SANCTION

Aucune sanction n'a été appliquée concernant l'application du Règlement sur la gestion contractuelle.

Rapport déposé lors de la séance régulière du 11 janvier 2022

Hélène Chassé, *g.m.a*
Directrice générale et secr. trésorière



Communiquez avec le ministère des Transports

» CENTRE-DU-QUÉBEC

Pour un accompagnement dans vos projets de transport, consultez :

www.transports.gouv.qc.ca/municipalites



Gestion du réseau routier »

- Activités d'entretien du réseau
- Aménagement du territoire
- Cheminement d'un projet routier
 - Investissements routiers
- Intégration de l'art aux infrastructures
- Permis
- Programmes d'aide aux municipalités
- Responsabilités partagées
 - Camionnage
 - Véhicules hors route
- Sécurité routière
 - Limite de vitesse

Dépôt des résolutions municipales ou demandes d'Informations générales

 dmcq@transports.gouv.qc.ca

 819 371-6896

 **Direction générale Maurice—Centre-du-Québec**
1100, rue Laviolette, 4^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9

Programmes d'aide financière

 1 888 717-8082

 **Programme d'aide en transport actif**
transport_actif@transports.gouv.qc.ca

 **Programme d'aide à la voirie locale**
aideVL@transports.gouv.qc.ca

 **Programme d'aide aux passages à niveau municipaux**
PAPNM@transports.gouv.qc.ca

Services à la population

Pour faire une demande de renseignement, formuler une plainte ou signaler un incident :

 Composez le 511 ou le 1 888 355-0511

Vistez le www.transports.gouv.qc.ca/hous-joindre

Pour obtenir une version interactive de la carte des territoires, balayez le code QR







Vous désirez faire paraître vos activités, des remerciements ou de l'information?

Veuillez nous faire parvenir par courrier électronique l'information désirée à l'adresse suivante :

reception@saint-zephirin.ca

Date de tombée: le 5 du mois

Parution: 15 du mois.

Tirage : 315 exemplaires



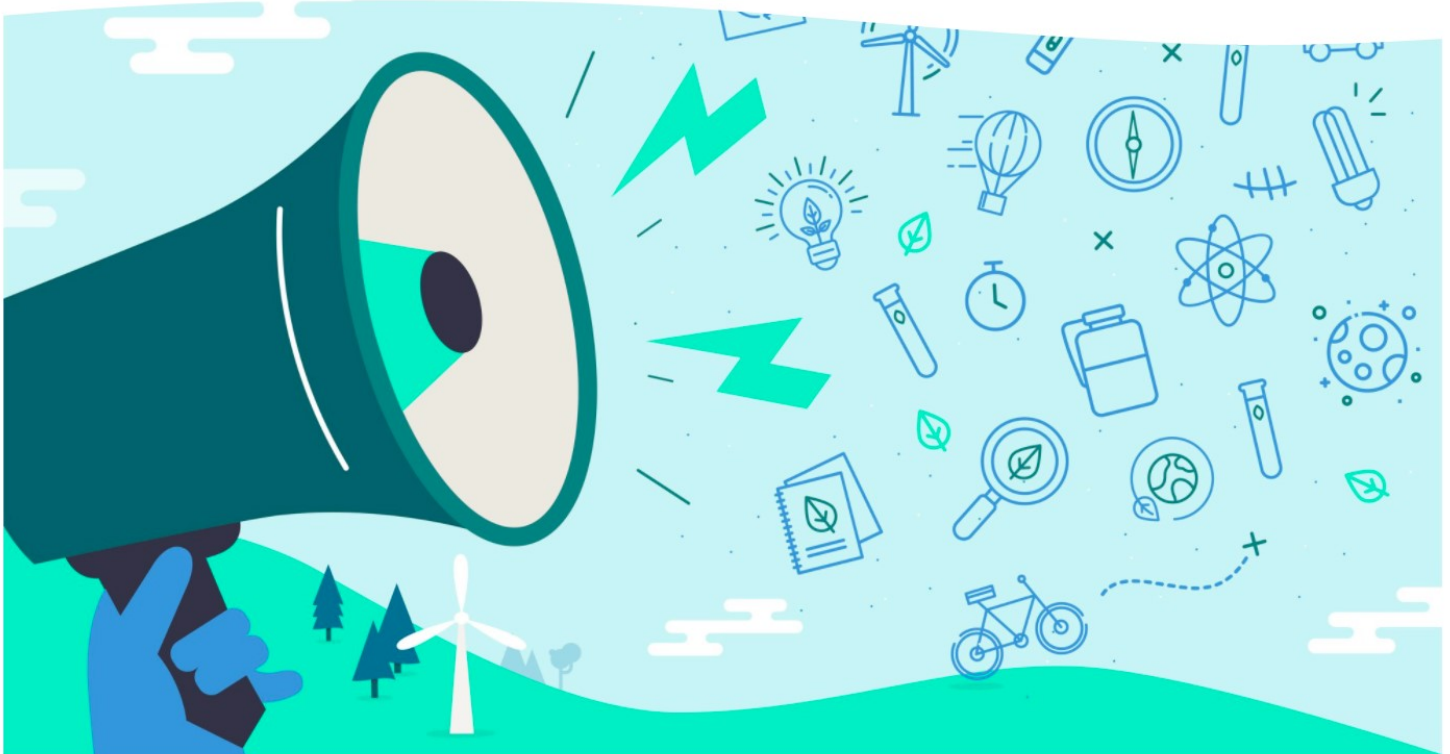
Retrouvez une version plus complète sur notre site web. Visitez le www.saint-zephirin.ca.



@Municipalité Saint-Zéphirin



LE CONCOURS QUI DONNE LA VOIX AUX INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES INSPIRANTES



CAP SUR L'ACTION, C'EST QUOI?

Les jeunes Canadien·ne·s sont de plus en plus nombreux·ses à s'investir en matière d'environnement. Grâce au programme *Cap sur l'action*, la voix leur est donnée pour mettre à l'avant-scène leurs initiatives vertes au service de leur communauté et de tous les

Canadien·ne·s. *Cap sur l'action* récompense respectivement :

- une personne âgée entre 14 et 18 ans
- une personne âgée entre 19 et 30 ans

pour leurs précieux efforts et réalisations en lien avec l'environnement grâce à une bourse de 500\$ et 1 500\$.

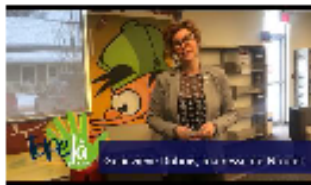
Ce concours est pour toi si tu es citoyen·ne ou résident·e permanent·e du Canada, que tu as entre 14 et 30 ans inclus au moment de la remise des prix le 21 mars 2022 et que tu mènes un projet environnemental inspirant!

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 10 février, n'attends pas!



2^e ÉDITION DU MOUVEMENT TOPE LÀ !

Au Centre-du-Québec, nous célébrons les JPS en grande pompe



Avec le contexte pandémique qui perdure, les jeunes et les adultes en formation doivent redoubler d'ardeur pour maintenir leur motivation et leur engagement envers leurs études. Par ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre qui s'imisce dans ce contexte nous rappelle régulièrement à quel point les nouveaux diplômés sont attendus.

Pour une 2^e édition, la Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec (TRECQ) vous invite à participer au mouvement régional Tope là !



L'an dernier, nous avons été témoin de l'élan de générosité dont vous avez fait preuve envers les élèves et les étudiants du Centre-du-Québec.

Ce fut un moment mémorable qui démontrait notre résilience collective.

D'ailleurs, encore aujourd'hui, nous en parlons avec révérence et émotion.



Les Journées de la persévérance scolaire auront lieu du 14 au 18 février 2022. Et pour l'occasion, nous avons la ferme intention de surpasser la vague de bienveillance qui a déferlé sur le Centre-du-Québec l'an dernier.



Attachez votre tuque avec de la broche ! 😊

Nous vous invitons à mettre en valeur vos mains d'encouragement, à multiplier les initiatives colorées et à partager vos prouesses avec nous afin de les faire rayonner régionalement.

Affichez vos encouragements, votre bienveillance, votre fierté. Collectivement, insufflons notre volonté, notre détermination et notre bienveillance. Vos gestes seront porteurs de sens pour eux.

La thématique des Journées de la persévérance scolaire **Nos gestes, un + pour leur réussite !** illustre la force de l'addition d'une multitude de gestes qui font une réelle différence dans la réussite des jeunes et dans le développement de leur plein potentiel. Pour sa part, le slogan 2022 **Merci d'être porteurs de sens !** vise à faire rayonner votre apport qui contribue à donner du sens aux efforts déployés par les étudiants, des plus jeunes jusqu'aux plus âgés.



Nous vous invitons à vous rendre sur notre site Web pour accéder aux images de la campagne : <https://www.trecq.ca/evenements/journees-de-la-persévérance-scolaire/> et à faire rayonner vos témoignages sur les réseaux sociaux avec les mots-clés : #topela et #jps2022 pour que collectivement, nous célébrions leur persévérance !

Pour plus d'information, communiquez avec nous au info@trecq.ca.

Au plaisir de recevoir de vos nouvelles.

L'équipe de la TRECQ



Table régionale de l'éducation Centre-du-Québec

11 rue Laperona, Saint-Pierre-Les-Becquets, Québec, G0X 2Z0
019 293-5821 poste 5325





PROPOSITION D' ACTIONS

Plusieurs gestes simples sont à votre portée pour encourager les jeunes et les adultes en formation pendant les Journées de la persévérance scolaire 2022 :

- Coller des mains dans les fenêtres de vos établissements.
- Confectionner une mosaïque de mains.
- Souligner la persévérance de jeunes en inscrivant leur nom dans des mains.
- Inscire des paroles d'encouragement sur les mains et diffusez les sur les réseaux sociaux.
- Proposer à votre comité de la politique familiale de mettre en place des actions qui emboitent le mouvement collectif dans votre localité.
- Rédiger un article dans votre journal pour inviter votre population, vos collègues et partenaires à joindre le mouvement d'encouragement.
- Inviter votre population via votre page Facebook à joindre le mouvement d'encouragement.
- Diffuser une capsule vidéo de votre maire ou mairesse qui s'adresse à vos élèves et aux étudiants pour leur transmettre un message d'encouragement, de bienveillance et de persévérance.
- Afficher le logo du mouvement Tope là ! sur les écrans d'affichage municipaux.



Nous vous invitons à diffuser votre action sur les médias sociaux avec le #topela et #jps2022 afin que vos photos soient associées au mouvement des Journées de la persévérance scolaire 2022.





Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



UNE ORGANISATION TOURNÉE VERS L'AVENIR

L'HIVER ARRIVE ET LES MOTONEIGISTES AUSSI !

Trois-Rivières, le 6 décembre 2021 – Avec la saison hivernale qui arrive à grands pas, la Sûreté du Québec désire rappeler qu'elle sera présente sur les sentiers de motoneige pour s'assurer de la sécurité des usagers et du respect des lois en vigueur.

Cette présence policière vise à sensibiliser les motoneigistes à adopter des comportements responsables et sécuritaires. Des interventions seront réalisées dans les sentiers ainsi qu'aux croisements des chemins publics auprès des motoneigistes qui ont des comportements qui compromettent la sécurité des autres usagers. Une attention particulière sera portée à la capacité de conduite affaiblie par l'alcool, la drogue ou une combinaison des deux, le non-respect de la limite de vitesse et le non-respect des panneaux d'arrêt obligatoires aux croisements des sentiers et des chemins publics.

Conseils de sécurité

- Circuler sur les sentiers balisés et **éviter les plans d'eau** : l'état de la glace à certains endroits peut représenter un risque important pour les personnes qui s'aventurent hors des sentiers.
 - Éviter de partir seul en randonnée et toujours avertir un proche de l'itinéraire prévu.
 - Être particulièrement vigilant à la croisée d'un chemin public.
 - Garder la droite en tout temps.
 - Respecter la signalisation.
 - Ajuster sa vitesse en fonction des conditions des sentiers.
- S'abstenir de consommer de l'alcool ou de la drogue.

Rappel de la réglementation

- La circulation en motoneige est interdite sur les chemins publics sauf en cas d'exception, notamment aux endroits prévus par une signalisation.
 - La limite de vitesse maximale en sentier est de 70 km/h.
- Les motoneigistes sont soumis aux mêmes lois que les automobilistes en ce qui concerne la capacité de conduite affaiblie par la drogue, l'alcool ou une combinaison des deux.

La capacité de conduite affaiblie et la vitesse sont les principales causes de collisions mortelles en motoneige. Au cours de la saison 2019-2020, 24 personnes ont perdu la vie en pratiquant ce loisir sur le territoire de la Sûreté du Québec.

-30-

Service des communications
Sûreté du Québec
Région de la Mauricie et Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca